

MODALITES D'INSCRIPTIONS

- La fiche d'inscription est obligatoire pour que l'enfant puisse participer à l'ACM. Tout dossier incomplet ne sera pas accepté.
- La fiche signée est considérée comme un engagement définitif de la famille. Tous jours cochés seront facturés en totalité sauf sur présentation d'un certificat médical représentant la période d'absence.
 - La fiche d'inscription est à remettre directement au service Enfance Jeunesse en mairie d'Eslettes aux heures habituelles d'ouverture du service. De plus, le calcul du Barème sera fait auprès de ce même service lors de la première inscription.
- Sur place, la fiche sanitaire de votre enfant sera à vérifier et à signer (vérifier les vaccins, données personnelles, ou tout autre changement)

PAPIERS OBLIGATOIRES POUR L'INSCRIPTION

- Carnet de santé de l'enfant

PAPIERS NECESSAIRES AU CALCUL DU BAREME

- Avis d'imposition 2020
- Quittance de loyer / Remboursement de prêt immobilier
- Récapitulatif Prestations CAF

TARIFICATIONS ALSH

Tarif à la journée. Le prix du repas est inclus.
Journée de 9h à 17h. Les garderies seront facturées séparément.

Quotient Familial

Tranches	Barèmes	Participation des familles pour une journée à ESLETTES par enfants
Jusqu'à 450€	1	2,00
De 451€ à 629€	2	7,00
Au-delà de 630€	3	10,00
Hors commune	EXT	16,50

MODALITES DE PAIEMENT

- Les chèques ANCV sont acceptés.
- Nous ne prenons pas la Carte Bancaire.
- Le Paiement sera encaissé le mois suivant l'inscription.

Rejoignez notre page Facebook

JeunEslettois

Et notre blog à l'adresse suivante:

www.leblogdujeuneslettois.blogspot

